

Charte de bonne conduite des adhérents
de l'Association des Sports de Pleine Nature d'Autun

L'association a pour **objectif** de permettre la pratique en **loisir** de différentes disciplines sportives de pleine nature : VTT, Escalade, Course d'orientation, Canoë Kayak, sports d'eau vive et Voile.

Un fort esprit de convivialité sera développé autour de ces activités.

Etre adhérent de l'ASPeN impliquera :

- Le respect des milieux naturels dans lesquels auront lieu les différentes activités.
- Le respect du matériel mis à disposition par l'association.
- Le respect des consignes diffusées par les organisateurs des activités.
- Le respect des animateurs des activités.

- les parents des jeunes adhérents s'engagent à acheminer leurs enfants sur les lieux des différentes activités dans le cas où aucun moyen de transport n'est mis en place.
- les parents des jeunes adhérents s'engagent à accompagner leurs enfants pour les sorties qui se dérouleront sur un Week-end complet.
- les horaires d'arrivée et de départ devront être respectés afin de ne pas bloquer les animateurs des activités à la fin des séances.
- les personnes qui encadreront les activités, ne libèreront les jeunes adhérents qu'en présence d'un représentant défini à l'avance.

Pour les activités :

- ✓ **de VTT**, chaque participant devra venir avec son VTT, son casque, et le minimum de matériel de réparation (chambre à air, pompe).
- ✓ **d'Escalade**, en cas de pratique régulière, chaque participant devra venir avec son matériel (baudrier, chaussons, dégaines). Pour la pratique occasionnelle, l'association prêtera du matériel selon ses possibilités.
- ✓ **de Course d'Orientation, Canoë-Kayak, et Voile**, le matériel sera mis à disposition par l'association.

Organisation :

Suivant les activités, un programme de sorties régulières pourra être mis en place par le responsable de la section. Cependant pour cette première année de fonctionnement, le comité directeur de l'association a décidé d'établir un calendrier annuel commun avec seulement 3 à 5 sorties par activité afin que l'ensemble des adhérents puisse se connaître et s'initier aux différentes disciplines sportives qui constituent l'ASPeN. Ainsi, ce fonctionnement, n'imposera pas un calendrier trop contraignant aux personnes qui encadreront les sorties.

M..... s'engage à respecter la charte de bonne conduite de l'ASPeN

Autun le :

Signature